
Avis

Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel
(L.R.Q., c. C-61.01)

**Réserve de biodiversité projetée
Samuel-De Champlain
— Modification du plan et approbation du plan
de conservation**

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 29 et 31 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel :

1° que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, avec l'approbation du gouvernement, a modifié le plan de la réserve de biodiversité projetée Samuel-De Champlain, dont la localisation apparaît en annexe du présent avis, et l'a publié à la *Gazette officielle du Québec* avec son plan de conservation, tel qu'il appert au décret numéro 1081-2010 du 8 décembre 2010, le plan modifié prenant effet à la date de cette publication, en annexe de ce décret;

2° que les modifications apportées au plan de cette réserve de biodiversité projetée, comme le prévoit l'article 31 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, n'ont pas pour effet d'interrompre la durée de la mise en réserve de ce territoire, laquelle se poursuit pour une période de quatre ans ayant débuté le 19 juin 2009. Tel que précisé par le plan de conservation, le statut permanent de protection envisagé pour cette réserve de biodiversité projetée est celui de réserve de biodiversité;

3° qu'une copie du plan modifié de cette réserve de biodiversité projetée et son plan de conservation peut être obtenue sur paiement des frais, en s'adressant à M. Patrick Beauchesne, directeur, Direction du patrimoine écologique et des parcs, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 675, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage, boîte 21, Québec (Québec) G1R 5V7, au numéro 418 521-3907, poste 4783, par télécopieur au 418 646-6169 ou par courrier électronique à patrick.beauchesne@mddep.gouv.qc.ca

La sous-ministre,
DIANE JEAN

ANNEXE**RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PROJETÉE
SAMUEL-DE CHAMPLAIN**

Localisation : Le territoire de cette réserve de biodiversité projetée est localisé dans la région administrative de la Montérégie et est constitué de 18 secteurs répartis entre le 45°0'36" et le 45°12'12" de latitude nord et le 73°14'32" et le 73°21'38" de longitude ouest

55239